frais. Si l'on prenait l'évaluation définitive du ministère des Travaux publics pour le projet, on constaterait qu'il n'y a jamais une forte différence entre cette estimation et le montant de la soumission publique la plus basse. D'ordinaire, dès que l'estimation définitive a été établie par le ministère, on lance un appel d'offres public pour les travaux projetés.

Il y a aussi un autre facteur. Il est dangereux d'annoncer un projet sur lequel le cabinet est d'accord en principe, si trois ou même six ans peuvent s'écouler avant le début des travaux. Il y aura, naturellement, une différence de prix.

On doit aussi tenir compte de la loi de l'offre et de la demande. Au cours des dernières années, vu l'Expo et l'expansion qu'a connue la construction—je ne parle pas de l'année en cours—les soumissions les plus basses étaient beaucoup plus élevées qu'à l'ordinaire. La loi de l'offre et de la demande a joué.

L'honorable sénateur a fait mention de la jetée de l'Île du Prince-Édouard, de l'aérogare de Dorval et du Centre des arts. Permettez-moi de répéter ce que j'ai dit au début: les hauts fonctionnaires du gouvernement et, je puis le dire, les ministres eux-mêmes, doivent veiller à ne pas faire des prévisions dans le vide et se retrouver ensuite vis-à-vis de dépenses plus élevées.

Cela me rappelle un bon exemple. Quand nous avons annoncé la construction de l'estacade, près du pont Champlain à Montréal, nous avions deux projets et deux montants différents. Le premier prévoyait une estacade mobile; le second, une estacade avec quais. Quand on a demandé au ministre combien cela coûterait—j'étais là et je m'en rappelle—il a répondu 6 millions. C'était le prix de la structure mobile, mais on a construit celle avec des quais, qui a coûté 22 millions.

Voilà pourquoi j'estime que les fonctionnaires des ministères, y compris les ministres, devraient être prudents dans leurs propos. S'ils mentionnaient les prévisions finales fournies par le ministère des Travaux publics juste avant de lancer un appel d'offres pour une entreprise, il n'y aurait pas grand-chose de changé. Je vous remercie.

L'honorable Frank C. Welsh: Monsieur le président, honorables sénateurs, comme il se fait tard, je promets d'être bref.

Vous le savez peut-être, honorables sénateurs, un vent de mécontentement souffle dans l'ouest de ma province, la vallée de l'Annapolis. Il y a un problème concernant les transports et un autre qui a trait au transfert de personnel de la base des forces canadiennes de Greenwood, en Nouvelle-Écosse à celle de Summerside, sur l'Île du Prince-Édouard.

Je parlerai d'abord de ce dernier. Les gouvernements municipaux, les chambres de commerce et des citoyens de la région sont indignés à l'idée que la base de l'ARC—excusez-moi, honorables sénateurs—que le personnel de la base des forces armées de Greenwood puisse être transféré à celle de Summerside, en l'Île du Prince-Édouard.

Je m'habitue péniblement à la disparition du nom d'Aviation royale canadienne depuis que l'ancien ministre de la Défense nationale, l'honorable Paul Hellyer, a affublé tous les militaires de ces «vareuses vertes» et les a confiés à son complice, l'honorable M. Cadieux. Donc si vous me pardonnez cette petite erreur, je vais poursuivre.

Je répète que les résidents de la région sont très inquiets, et on les comprend bien. Même ceux qui doivent exécuter ce transfert ne s'en réjouissent pas. Même moi, je suis troublé, non pas tant à cause des difficultés économiques qui menacent les gens de ma région, car le ministre a précisé dans les journaux qu'environ 2,100 militaires et 250 employés resteront affectés à la base des forces canadiennes de Greenwood. Ce déplacement, s'il est effectué, visera vraiment peu d'hommes.

Beaucoup d'entre vous se rappellent combien il y a eu de protestations lorsqu'on a annoncé, il y a quelques années, l'élimination graduelle du camp militaire d'Aldershot, en Nouvelle-Écosse, à cause de l'aménagement de la base militaire de Gagetown au Nouveau-Brunswick. Ce transfert a représenté une perte énorme pour notre région et a entraîné des embarras financiers considérables, mais nous avons réussi à survivre. Et c'est à nous de faire encore les frais de cette initiative destinée à renflouer l'économie de l'Île du Prince-Édouard.

Ce qui m'inquiète, c'est que je ne vois aucun besoin militaire ou défensif justifiant le transfert de 103 membres du personnel de l'unité de recherche et de sauvetage de la base des forces canadiennes de Greenwood à celle de Summerside. Il est vrai que cette dernière a eu des difficultés. L'élimination progressive des avions Neptune stationnés dans cette base entraînera une perte de personnel, mais je ne vois pas trop pourquoi l'on punirait Greenwood pour favoriser Summerside.

Honorables sénateurs, j'ai souvent souhaité que la politique soit autre chose que la lutte des extrêmes contre le milieu. C'est à peine un secret, je crois, que le premier ministre Alex Campbell et une délégation sont venus à Ottawa, le chapeau à la main, quand ils ont compris que la base de Summerside pourrait